

2021



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**ASSOCIATION DE PREVENTION  
SPECIALISEE FREDERIC SEVENE**



☎ 05.56.80.67.75  
@ siege@fredericsevene.fr  
🌐 www.fredericsevene.fr



# Sommaire

	Pages
1 – Introduction.....	2
2 – Bilan synthétique de l’activité 2021.....	4
3 – Une approche qualitative de l’activité.....	15
✓ La plume des éducateurs	
✓ Le partenariat	
4 – Bilan social 2021.....	29
✓ La démarche qualité du service	
✓ Bilan GRH du service	
5 – Perspectives 2022.....	35
6 – Annexes .....	37
✓ Conseil d’Administration 2021	
✓ Organigramme 2021	
✓ Revue de presse	
✓ CRM 2021	

# 1. Introduction

**2021** a continué à être une année étrange et bien singulière pour l'Association Frédéric Sévène.

La pandémie encore active a nécessité pour notre service de continuer à s'adapter afin d'assurer notre mission de prévention spécialisée auprès des jeunes de Talence. Nous avons aussi pu mesurer dans l'après-coup de l'urgence du moment, combien la jeunesse avait été fortement impacté par ces situations extraordinaires de confinements et couvre-feu successifs. Nous avons ainsi constaté l'apparition de phénomènes de découragement très fort, de déprime, d'assèchement face à la coupure des ressources affectives, sociales, amicales. Mais aussi, l'isolement renforcé pour certains jeunes dont la réouverture progressive des espaces et des liens n'a fait que renforcer l'anxiété. Enfin, nous avons pu mesurer les écarts pouvant exister entre les différentes jeunesses d'un même territoire à travers le révélateur du pass sanitaire et vaccinale... La Covid-19 a une nouvelle fois mis en lumière les vulnérabilités individuelles, familiales et territoriales. Elle a joué le rôle d'un accélérateur, parfois d'un catalyseur et a continué à fragiliser et à isoler les plus vulnérables physiquement, psychologiquement et socialement.

Mais pour autant et peut-être encore davantage en période de crise, il est nécessaire de continuer à penser sa pratique, sa mission et se repositionner dans une dimension projectuelle, pour ne pas laisser la place qu'aux perspectives immédiates, agies, incertaines et forcément décourageantes.

Retrouver notre capacité à penser, à se projeter, c'est ce que nous avons cherché à faire tout au long de cette année 2021 en particulier à travers la recherche-action que nous avons initiée sur Talence.

Cette recherche-action visait à identifier les difficultés rencontrées par les jeunes filles pour s'approprier les espaces publics talençais et à proposer une action plus inclusive en ce domaine, en mettant notamment en place un dispositif expérimental participatif. Pour cela, nous nous sommes adjoints la compétence d'experts de la spatialité avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux et le laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales du CNRS l'UMR 5319 Passages.

Cette recherche conjointe sur quatre quartiers de Talence (Thouars, Raba, Crespy 2 et la Médoquine) a permis d'identifier des problématiques mais aussi des propositions d'actions qui ont été rassemblées en un catalogue de « fiches-actions » développant un usage de l'espace public plus inclusif au sein des différents quartiers de Talence.

L'une d'entre elles proposait la construction d'une structure éphémère inclusive sur le quartier Raba. L'idée était alors de concevoir un espace mixte et neutre qui réponde aux demandes des jeunes et habitant.e.s du quartier en termes d'usages et d'appropriation de l'espace public.

Défi ambitieux mais relevé par l'Association Frédéric Sévène qui, grâce à l'aide de nombreux partenaires talençais et autres, bâtira avec les jeunes en 2022 sous la forme d'un chantier éducatif, une structure inclusive en bois dans le quartier Raba de Talence.

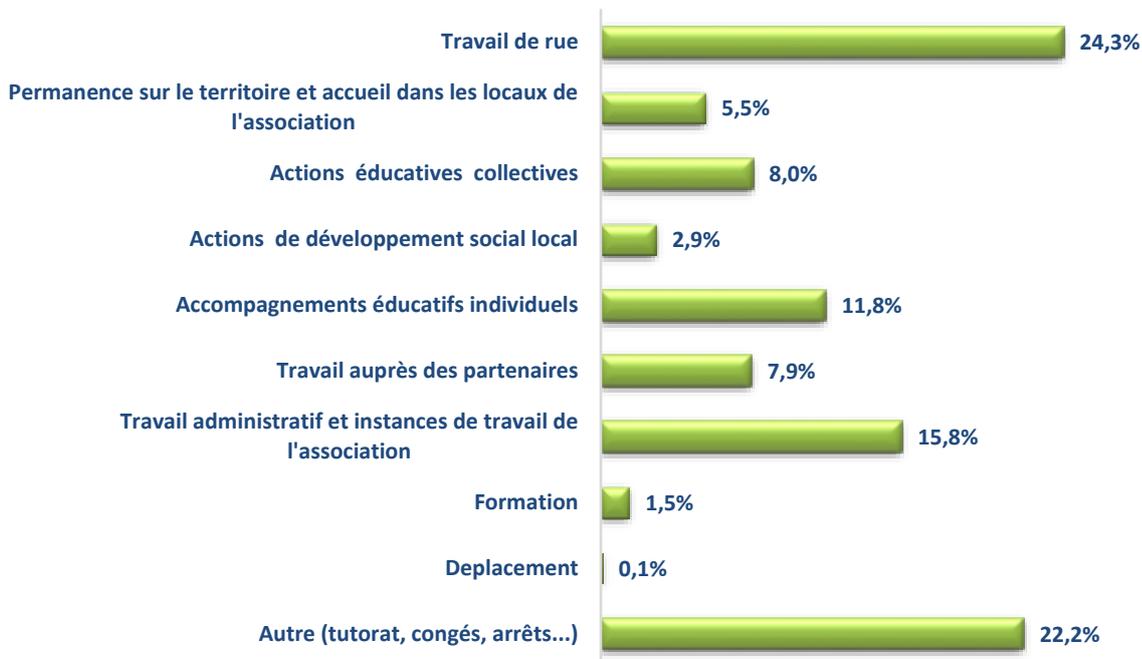
Notre souhait est que cette future structure serve de support d'action et de base de travail pour les éducateurs.trices de Frédéric Sévène et toutes les autres associations locales, permettant d'organiser diverses activités de partage et d'accompagnement pour les jeunes du quartier, mais également pour un public plus large et des rencontres et autres activités spontanées.

On notera pour notre plus grande fierté, que ce projet a été récompensé par Madame Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du premier ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. Notre Association a en effet reçue le 8 mars 2021, le Prix des « 1000 Possibles » qui vient souligner sa contribution à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire d'intervention et auprès du public des jeunes.

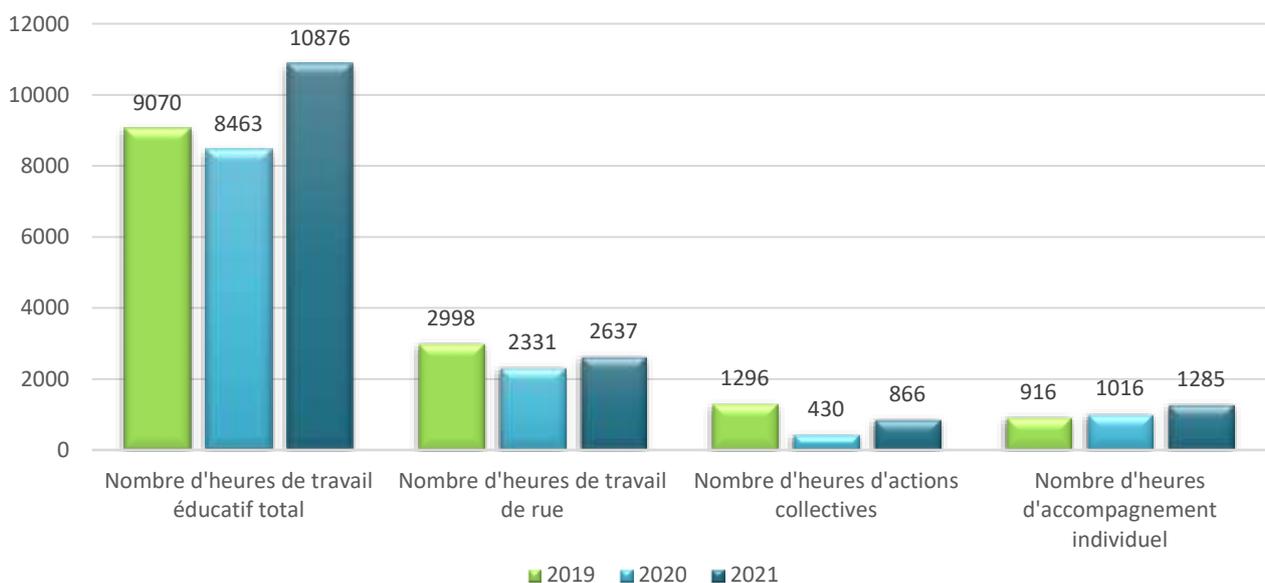
Vincent Labérou  
Directeur

## 2. Bilan synthétique de l'activité 2021

### Organisation du travail éducatif en 2021



### Organisation du temps de travail éducatif 2019->2021



**330** jeunes rencontrés en 2021



149 filles  
211 garçons

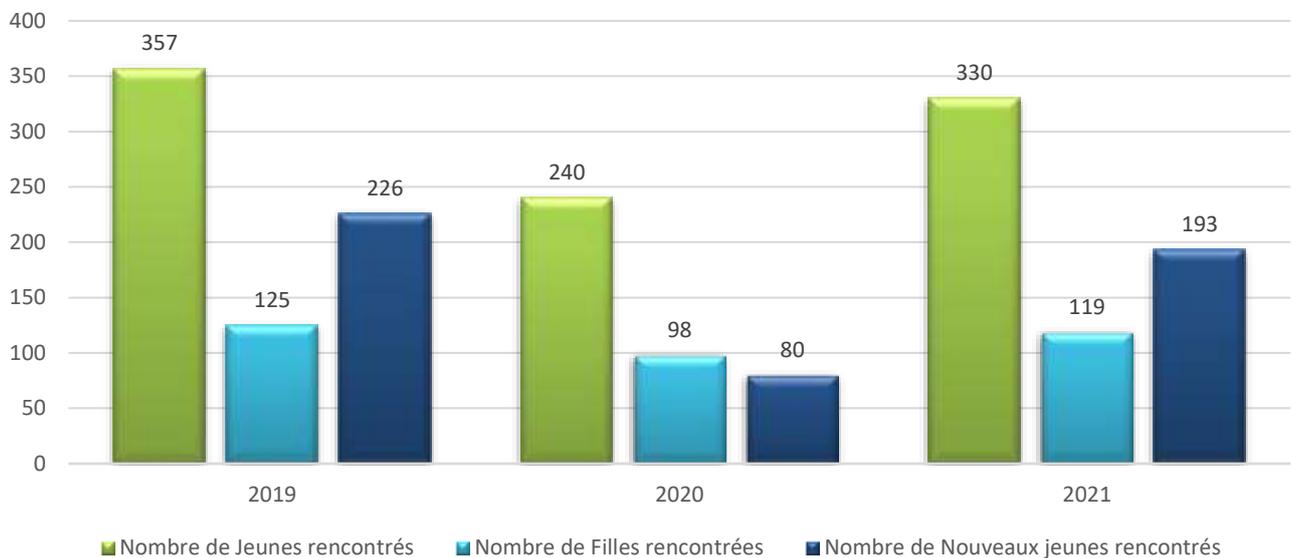


36% de Filles  
dont 70 % de mineurs et 30 %  
de majeurs

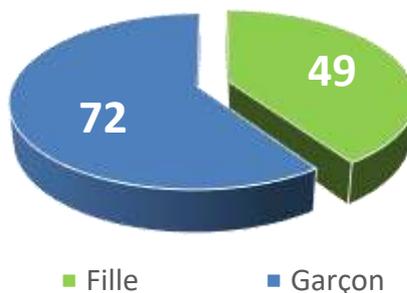
64% de Garçons  
dont 68% de mineurs et 32%  
de majeurs

En moyenne 70% de mineurs et 30 %  
de majeurs rencontrés

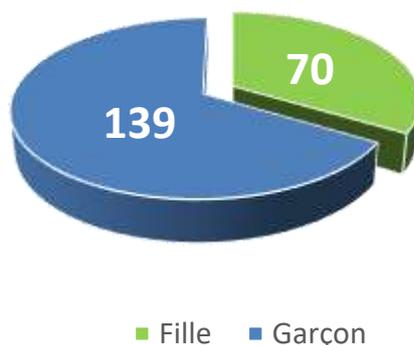
### Evolution annuelle des jeunes rencontrés



**121** jeunes rencontrés Secteur Nord  
Crespy – Centre - Médoquine



**209** jeunes rencontrés Secteur Sud  
Raba - Thouars



**111** jeunes accompagnés en 2021



**43** filles

dont 29 mineurs et 14 majeurs

**68** garçons

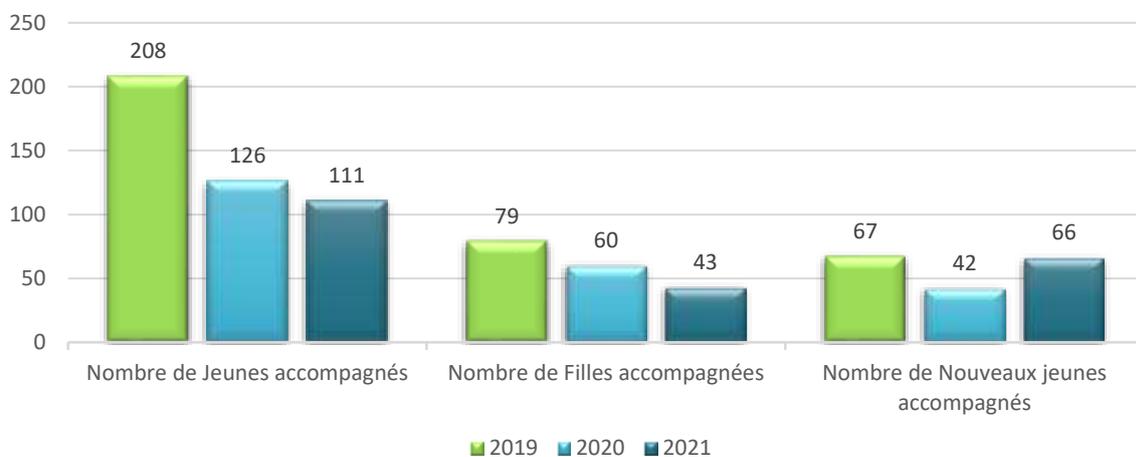
dont 42 mineurs et 26 majeurs

39% de filles et 61% de garçons rencontrés

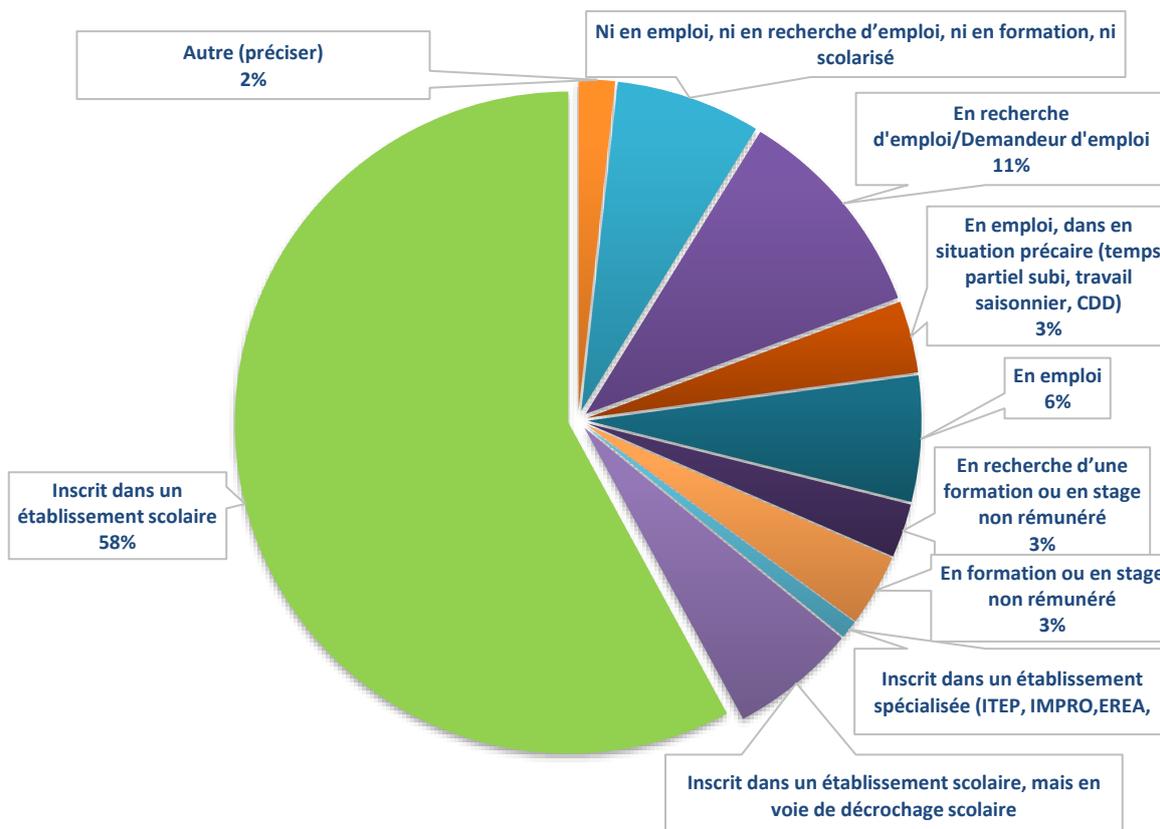
soit

64% de mineurs et 36 % de majeurs rencontrés

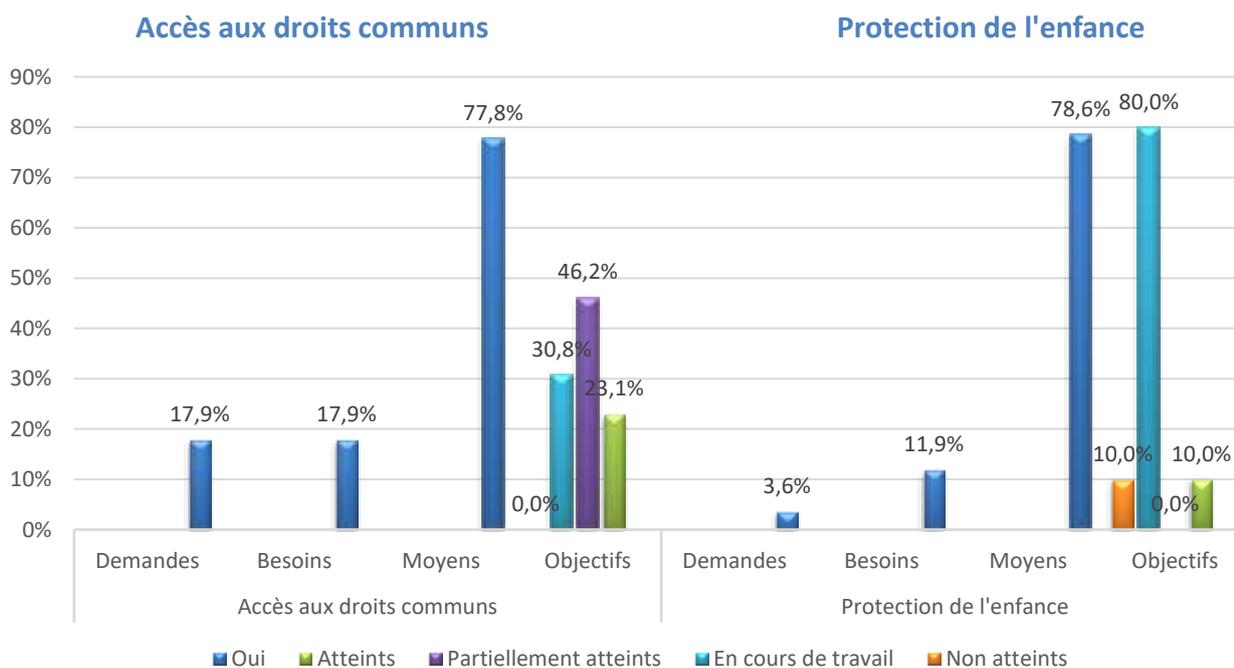
### Evolution annuelle des jeunes accompagnés

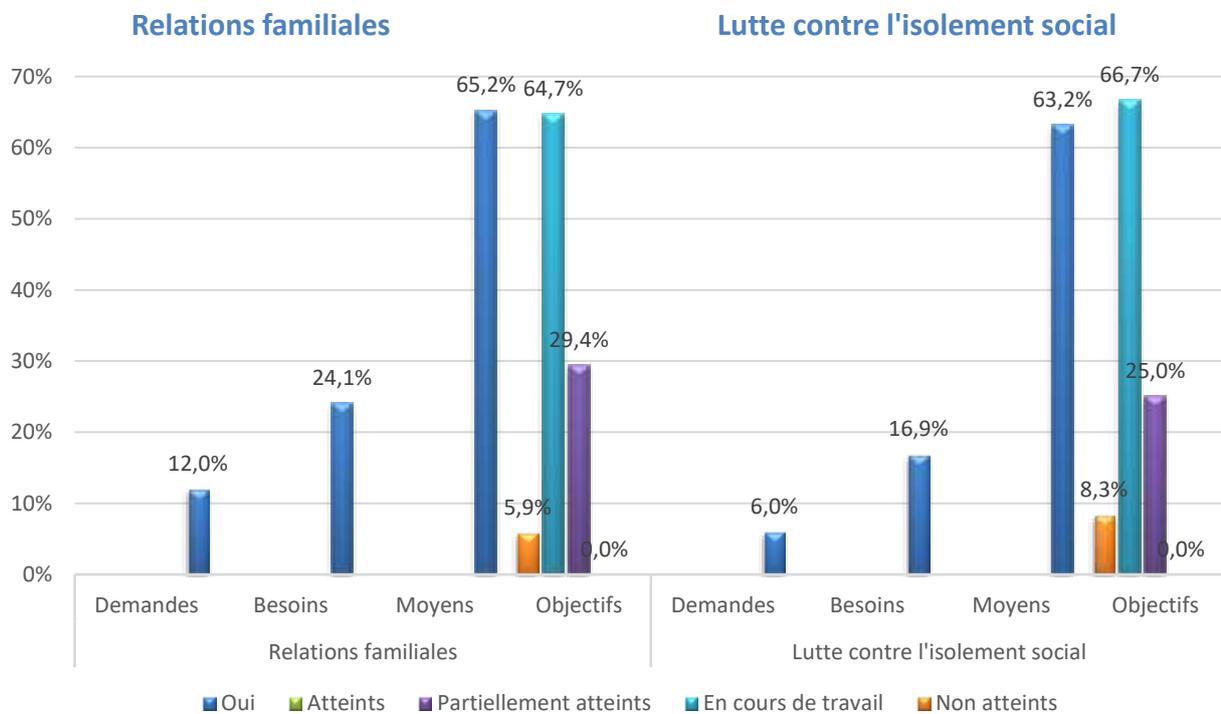
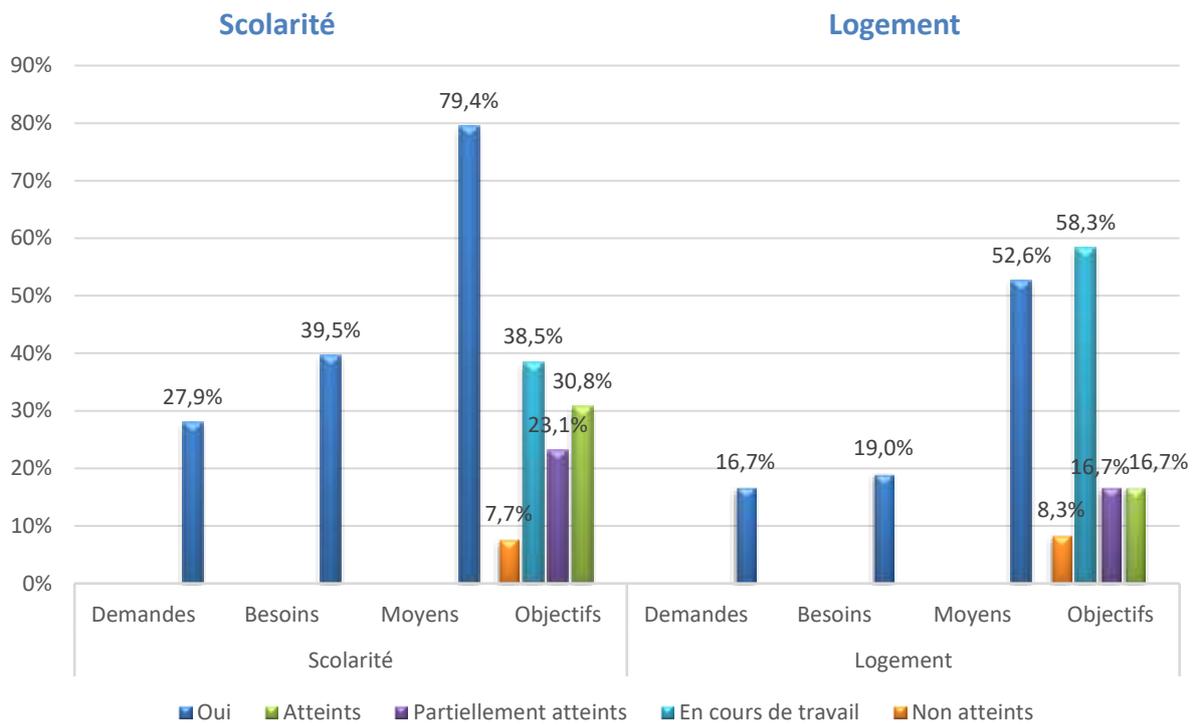


## Activité des jeunes accompagnés en 2021

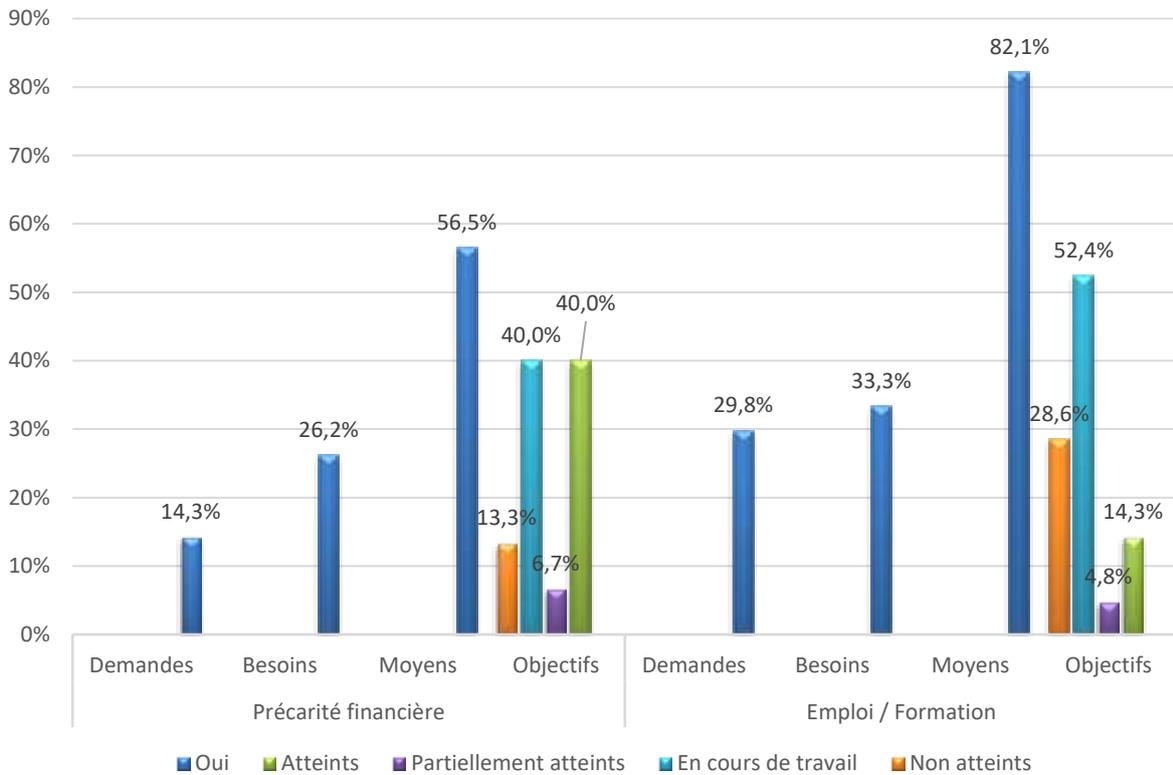


## Problématique des jeunes accompagnés en 2021

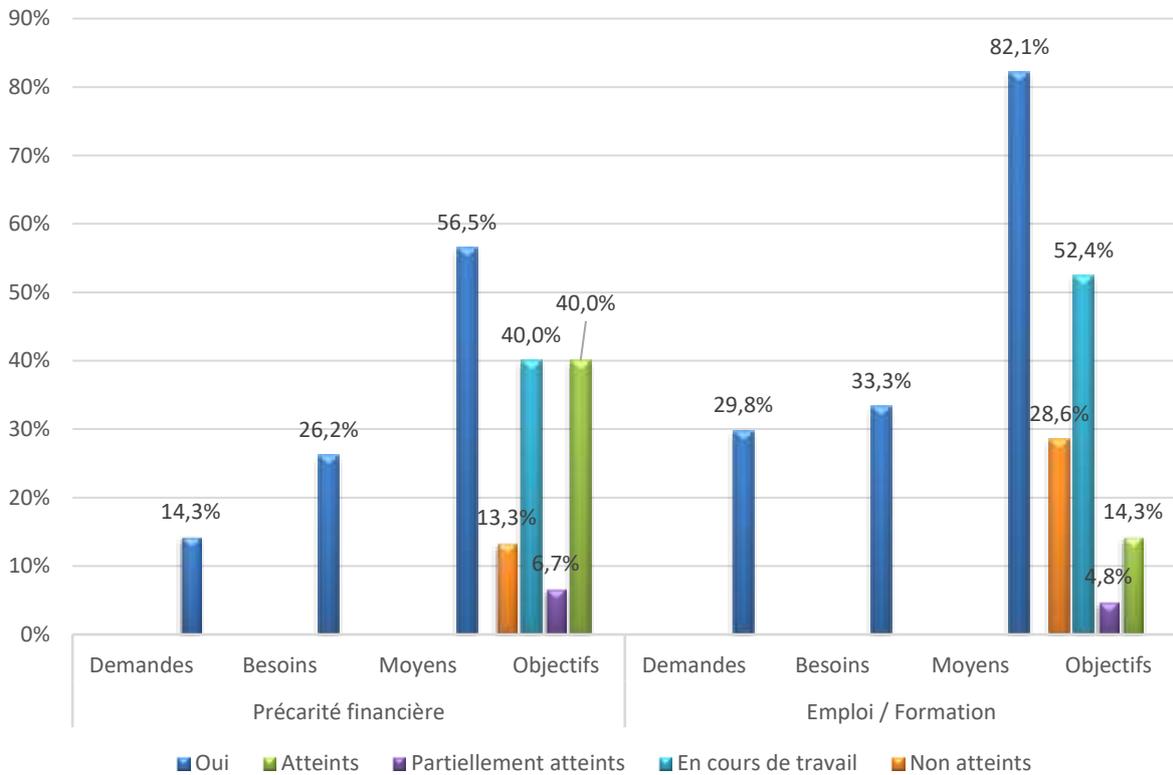




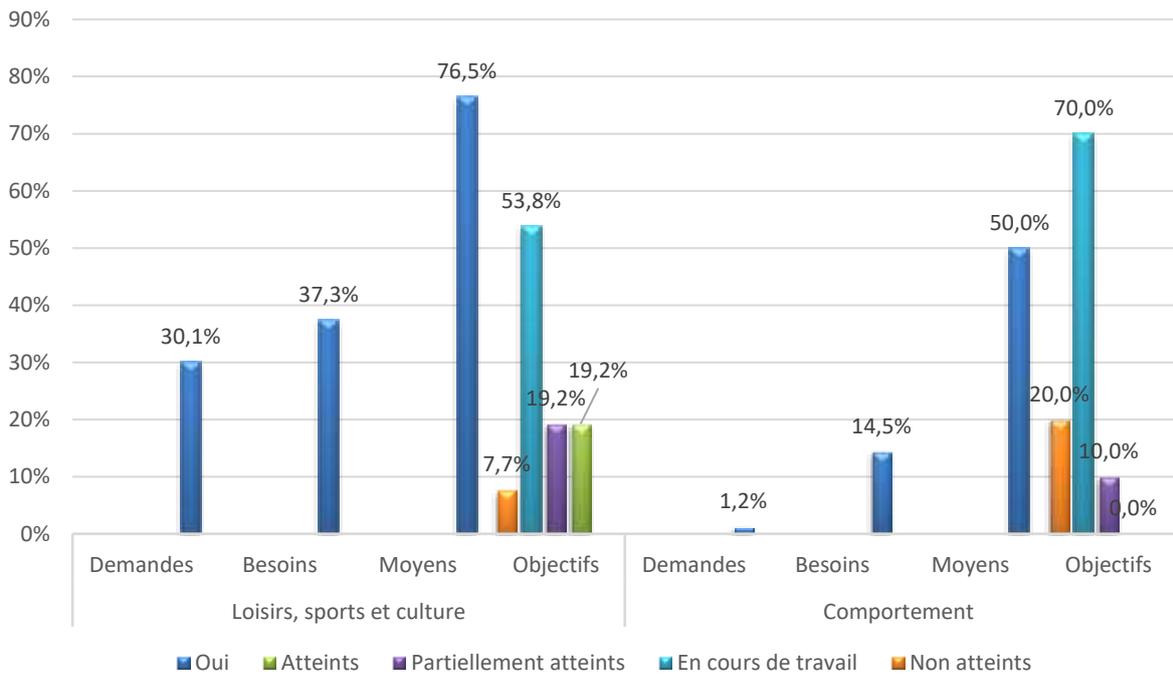
### Précarité financière



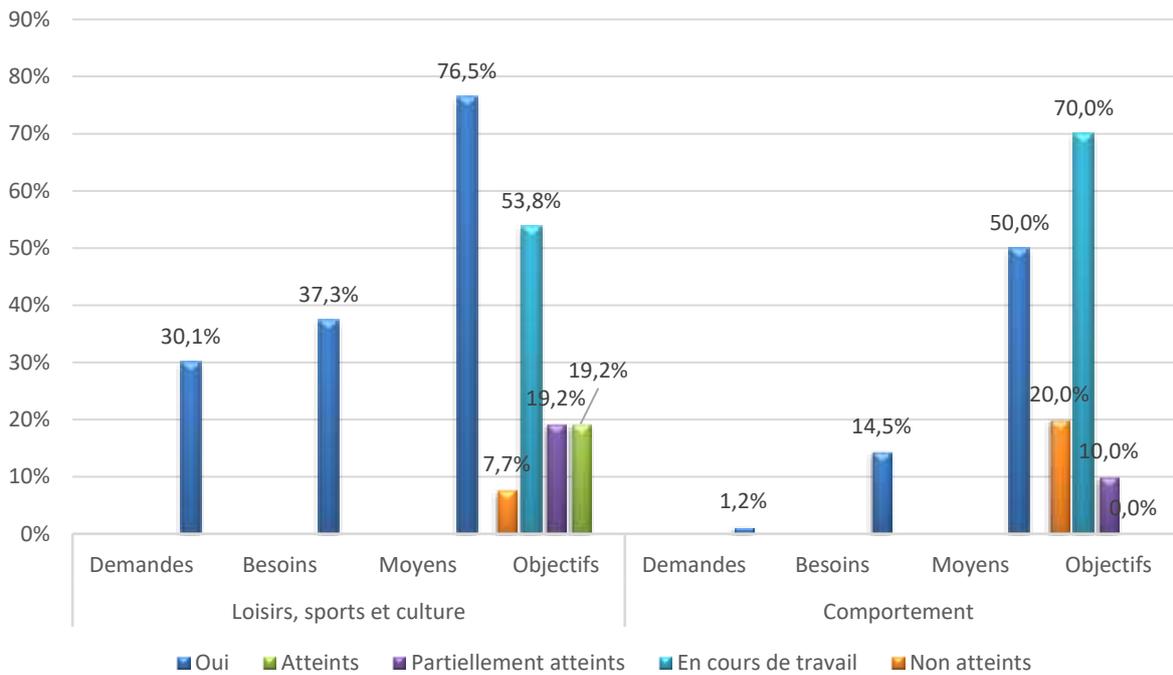
### Emploi et formation



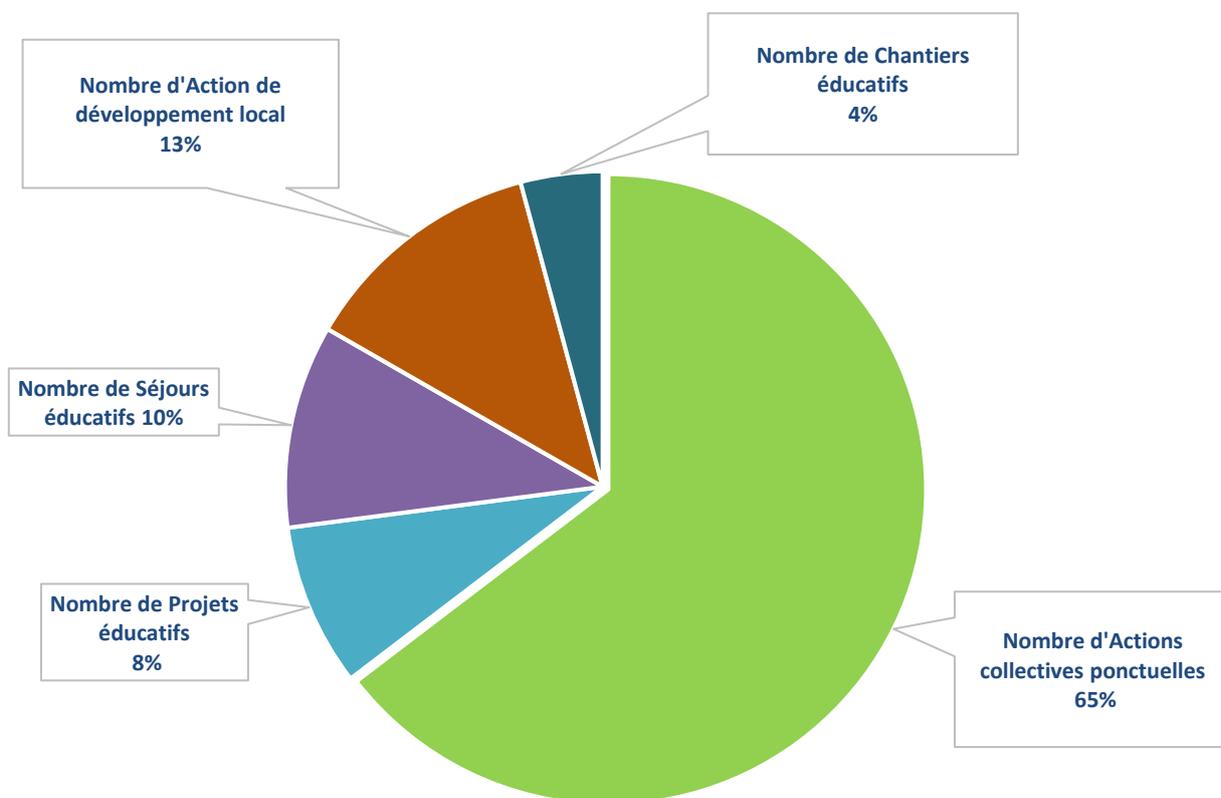
### Loisirs, sports et culture



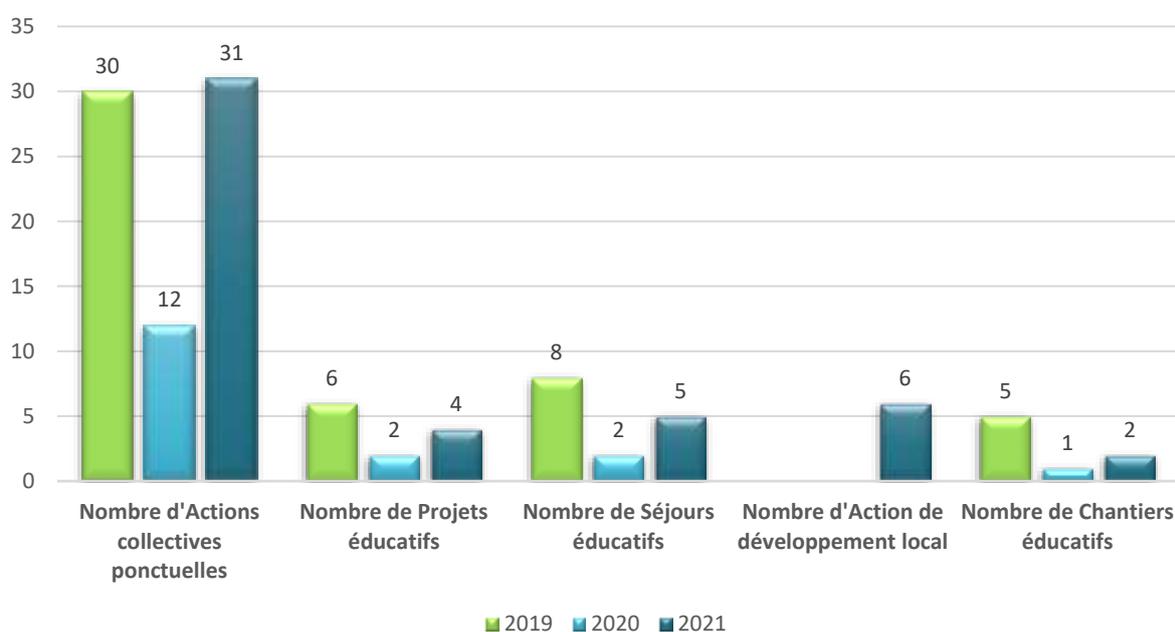
### Comportement



# 48 actions collectives

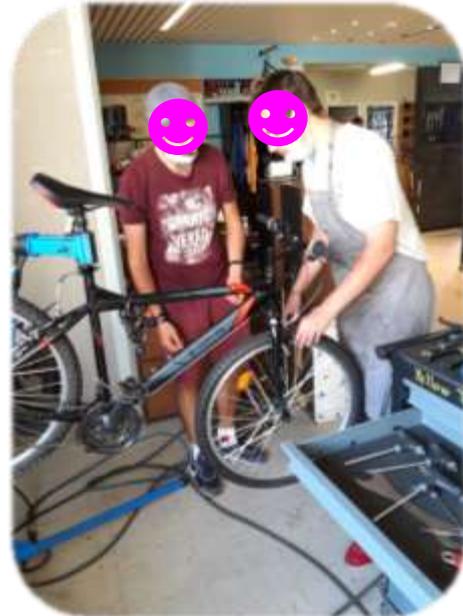


## Evolution du nombre d'actions collectives sur 3 ans

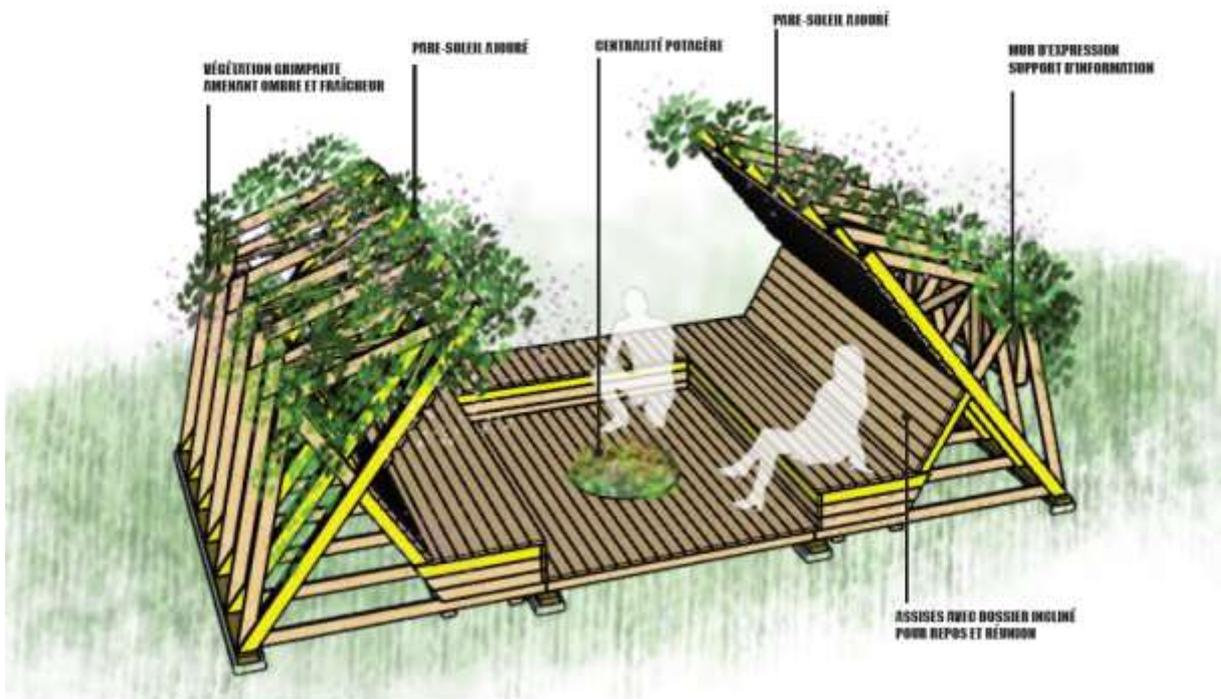


# 31 actions collectives ponctuelles en 2021

460 jeunes concernés dont 43 % de filles



Atelier réparation de vélos



Structure éphémère Raba

## 4 projets éducatifs en 2021

266 jeunes concernés dont 46 % de filles

### Projet collège



**ET TOI !  
T'EN PENSES  
QUOI ?**

## 5 séjours éducatifs en 2021

22 jeunes concernés dont 41 % de filles



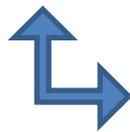
Sortie VTT Laruns

## 2 chantiers éducatifs en 2021

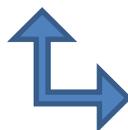
6 jeunes concernés dont 50 % de filles



Rénovation local Crespy



Rénovation des jardinières Crespy



# 3. Une approche qualitative de l'activité

## LA PLUME DES EDUCATEURS

### L'espace public, une question de genre... ?

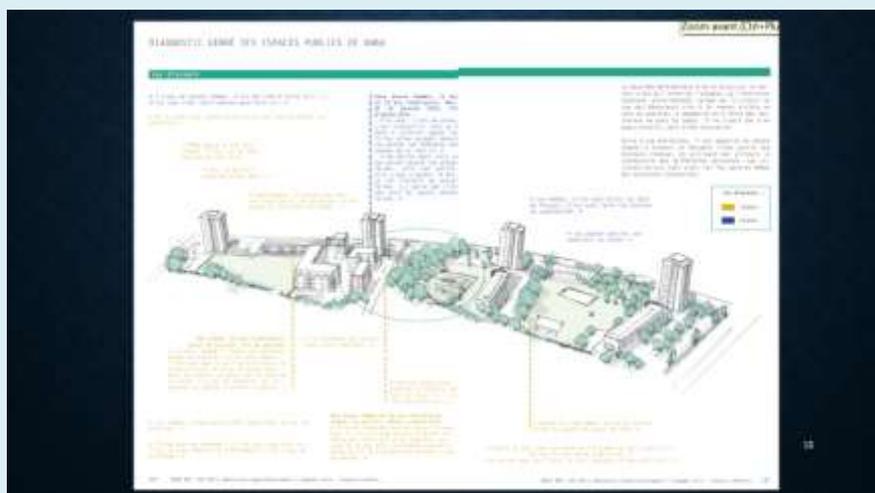
C'est au travers de la socialisation que l'on construit une part de notre identité.

Ce processus social prend corps et se déroule dans divers espaces. Un espace privilégié pour la construction de notre genre est sans aucun doute le domicile familial, les lieux privés regroupant famille et entourage. Il y a également l'école, les lieux de loisirs et les lieux de travail. A côté de ces espaces autour de nous, il y en a un autre qui ne reçoit généralement pas autant d'attention, mais que nous investissons, traversons, en d'innombrables occasions : l'espace public.

Notre association s'intéresse depuis plusieurs années aux modalités d'investissement et d'appropriation par les jeunes filles de l'environnement public. Notamment en faisant le constat à travers notre propre pratique du travail de rue, de la difficulté de rencontrer des jeunes femmes par le biais du travail de rue et de son corollaire, la difficulté récurrente d'investir simplement l'espace public lorsqu'on est une adolescente ou une jeune adulte à la fois pour des raisons de sécurité (harcèlement de rue), mais aussi pour des raisons de stéréotypes de genre (une fille ne doit pas trainer dans la rue). En définitive, on constate encore pour les femmes, une forme « d'interdit social d'être présente dans la rue », un non-droit à la ville et à son usage inconditionné, parfois exacerbé dans les quartiers dits prioritaires.

Ainsi, l'espace public est le produit d'une construction sociale. Nous participons à son architecture dans nos pratiques quotidiennes. L'inverse est également vrai, cet espace conditionne et influence le social, c'est-à-dire nos manières de nous comporter vis-à-vis des autres, de l'environnement et de nous-mêmes. Dans notre imaginaire collectif, il s'agit d'un espace qui appartient à toutes et tous, un lieu où nous avons toutes et tous les mêmes droits.

Et pourtant, les expériences et vécus quotidiens montrent à quel point ce n'est pas le cas. Nous ne traversons pas, ni n'occupons l'espace public de la même manière. Selon notre position au sein de la société (en fonction de notre sexe, de notre identité de genre, de notre orientation sexuelle, de notre classe sociale, de notre origine ethnique, de notre âge, de notre situation de handicap ou non, de notre lieu de résidence...), nous avons un accès et un usage différenciés de l'espace public. Nous n'y sommes de fait pas égaux et égales.





A partir de ce constat, nous avons mené un diagnostic territorial genré sur les espaces publics de différents quartiers de Talence afin d'identifier et de comprendre les fréquences d'occupations, et les usages des jeunes filles dans les différents espaces publics (stratégie de déplacement, d'évitement, d'appropriation et d'exclusion...).

Les récits de nombreuses personnes montrent de profondes différences et inégalités dans leur rapport à l'espace public. Ces expériences déterminent une perception genrée de l'espace public. Pour beaucoup d'hommes, l'espace public est l'espace idéal pour affirmer leur virilité. En effet, la condition masculine s'exprime à travers le collectif et les espaces.

Si l'on regarde les composantes de l'espace public, on s'aperçoit que certaines d'entre-elles, comme les espaces dédiés aux loisirs extérieurs, les terrains de foot, de basket, prennent une place importante et sont largement monopolisées par les garçons et les hommes ; de même pour les rues et les trottoirs qui, généralement, ne sont pas pensés pour des personnes (en l'occurrence souvent des femmes) marchant avec des enfants, une poussette, etc.

La manière de se mouvoir dans l'espace public est aussi très différente selon notre genre. Cela s'explique par différents facteurs. Le sentiment d'(in)sécurité notamment celui des femmes conditionne leur mobilité. La peur « immobilise », notamment à certaines heures, dans certains lieux ou sans accompagnement. Elles sentent qu'il leur faut choisir stratégiquement certains trajets, certaines trajectoires et certains déplacements en vue d'éviter les désagréments et potentiels dangers.

Pour elles, l'espace public serait ainsi une forme de « couloir » séparant un point de départ d'un point de destination, rendant dès lors les femmes moins « consommatrices » de l'espace public que les hommes, qui y circulent librement.

Penser des espaces publics plus égalitaires et inclusifs permettrait de contribuer à la construction de nouveaux rapports entre les femmes et les hommes, plus libérés des stéréotypes de genre et de leurs conséquences. Il s'agirait, en fait, de construire, dès le plus jeune âge, des liens plus apaisés entre les personnes et leur environnement.

C'est pourquoi, suite aux diagnostics et problématiques identifiées, nous avons élaboré 2 axes de travail :

- Un travail de sensibilisation des décideurs publics et privés concernant les problématiques inégalitaires de partage de l'espace public. A savoir, amener d'autres pistes de réflexion et des préconisations à l'aménagement exclusivement sécuritaire des espaces. Proposer une autre vision spatiale sécurisante et inclusive des espaces publics dans les quartiers, en y intégrant toutes les questions de mixité.
- Un travail de co-conception avec les jeunes et les habitants afin de se projeter sur leur cadre de vie en imaginant des dispositifs d'aménagements de l'espace public plus inclusif.

Suite à cela, nous avons conduit une action d'expérimentation participative sur le terrain avec comme objectif la co-construction, à partir d'un chantier éducatif avec des jeunes de Talence, d'un aménagement urbain inclusif sur un quartier et d'observer les effets produits sur les pratiques dans l'espace public.





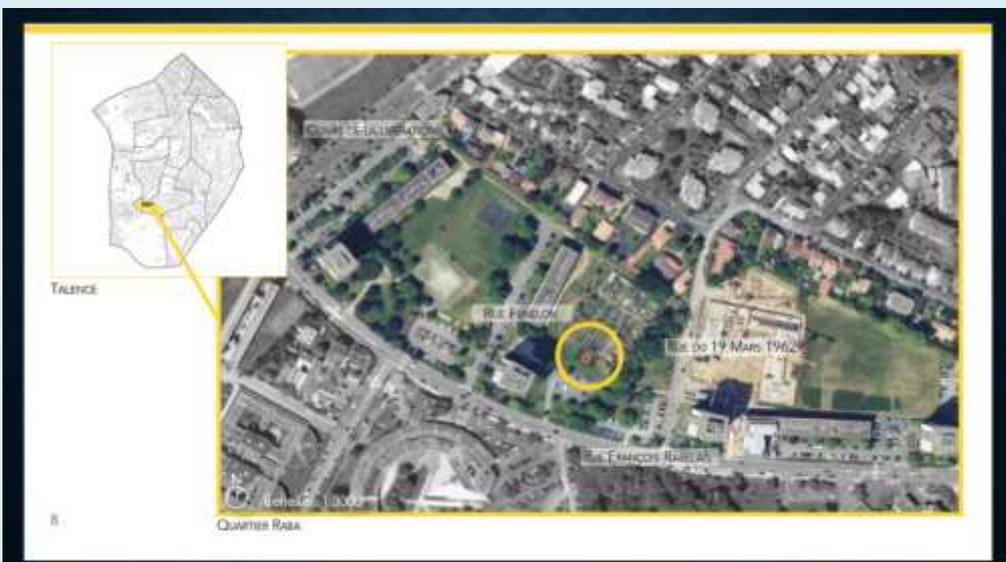
## LA PHASE ACTION

- Imaginer et construire une structure éphémère inclusive sur le quartier Raba en coordination avec la ville de Talence

Concevoir un espace mixte et neutre qui répond aux demandes des habitant.e.s du quartier en termes d'usages et d'appropriation de l'espace public et aux besoins des jeunes filles:

- un espace sécurisé mais non enfermant
- un espace ouvert mais protégé du regard extérieur
- un espace où l'on puisse s'isoler ensemble

Le projet consiste également à mettre à disposition un espace commun à vocation conviviale, qui pourra également servir de support de travail pour les associations locales et sociales.





## Conclusion

L'espace public est un lieu qui appartient à tout le monde, néanmoins toutes les personnes n'y sont pas égales. Le comportement de chaque personne dans l'espace public est conditionné socialement : par la manière dont les lieux publics sont aménagés ; par la publicité ; par l'interaction avec les autres personnes.

Cette réalité donne aux hommes, de manière générale, plus d'avantages et de légitimité à utiliser et bénéficier de l'espace public. Ils occupent, par conséquent, la place centrale dans l'espace public. Ainsi, l'idée de cette recherche-action était de souligner que penser l'aménagement des espaces publics, encore davantage dans les quartiers prioritaires, nécessite une approche globale, collective et participative dans laquelle les éducatrices et éducateurs mènent leur mission de prévention spécialisée en permettant aux jeunes filles et femmes de trouver une place en tant que personnes et citoyennes et qu'elles puissent occuper leur place au même titre que les hommes, à la fois dans l'espace privé et public

**Schamima Kausmally, éducatrice spécialisée**

Avril 2022

## Confinement et jeunes oubliés : des conséquences pour leur avenir

L'année 2021 fut encore impactée par des confinements et des vagues de la covid-19. Nous nous sommes habitués, essayant chacun dans nos vies de trouver des ressources pour avoir un semblant de vie « normale ». Malheureusement, comme tout le monde le sait, il existe des oubliés dans cette crise sanitaire. Pas uniquement des oubliés matériellement, financièrement, mais des oubliés tout court.

Ce fut le cas d'une famille que nous accompagnons depuis le mois d'août 2021. La fin de l'été, la flambée des cas Covid-19 étant sur sa fin, une famille a enfin pu manifester sa présence sur le quartier. Cette famille est pourtant arrivée au début de l'été 2020, et était déjà suivie par des travailleurs sociaux dans leur ancienne ville d'habitation. Eloignée géographiquement de leur famille proche, la famille a pu nous confier combien ils se sont sentis seuls durant cette année, coincés entre la pandémie et la méconnaissance du quartier. Se revendiquant appartenant à la communauté gitane, ils avaient pour habitude de se réunir en famille et de se voir tous les jours.

Lors d'une des premières visites à domicile, nous abordons le parcours des enfants ainsi que leurs souhaits d'avenir. C'est le père qui parle, qui se fait porte-parole de ses enfants et de sa femme, mais la communication et la compréhension de nos échanges reste difficile. En effet, il explique, avec ses mots et ses propres expressions, que les enfants ne sont pas allés à l'école depuis « un moment ». Mais un moment, qu'est-ce que cela signifie ? 2 mois ? 6 mois ? 2 ans ? Nous comprenons très vite que la notion du temps n'est pas claire pour la famille, et qu'ils n'arrivent pas à se repérer dans le temps. Finalement, le père finit par nous dire que les enfants n'ont pas été scolarisés sur l'année 2020/2021. Cela faisait donc plus d'une année que la fratrie (âgés de 9 ans, 14 ans, 15 ans et 20 ans) n'avait pas été en contact avec le milieu scolaire. Nous comprenons alors, qu'aucun des enfants – ni les parents- ne sait lire et écrire. Seul le plus grand des enfants, âgé de 20 ans a la capacité de lire et écrire le strict minimum. Le père essaie tant bien que mal de se débrouiller, mais n'arrive pas à déchiffrer les documents que nous leur apportons.

Nous nous sommes donc retrouvés face à une famille analphabète, n'ayant pas la culture de l'école ni celle de l'écriture et de la lecture. Les divers confinements ont exacerbé les difficultés déjà ancrées au sein de la famille, dont principalement l'analphabétisme.

C'est ainsi que nous avons accompagné Manon\*, jeune fille de 14 ans, exprimant haut et fort son souhait d'aller à l'école pour retrouver une sociabilité avec les jeunes de son âge.

S'en est suivi des mois de démarches administratives fastidieuses, nous devons aller rechercher des informations qui peuvent paraître simples, comme retrouver le livret de famille, les carnets de santé, ou bien essayer d'avoir les numéros de sécurité sociale, mais tellement compliquées auprès de cette famille. Nous étions plusieurs professionnels à accompagner la famille, en passant de l'assistante sociale MDS, à la mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) et même par le programme de réussite éducative (PRE). Au fil des rencontres, nous avons pu percevoir que la famille avait une connaissance fine des travailleurs sociaux et des institutions. En effet, nous avons pu constater qu'ils adaptaient leurs discours en fonction des professionnels, et nous devons être vigilants à ne pas être instrumentalisés. De plus, l'analphabétisation des parents a donc engendré des répercussions sur l'autonomisation de leurs enfants ainsi que l'accompagnement inhérent à leurs scolarités entre autres. Finalement, malgré l'inscription au collège, Manon\* ne s'y est présentée que quelques jours au total d'après l'assistante sociale du collège, sur une période de 2 mois. Elle n'a pas été revue le reste de l'année, le père nous motivant des maux « de tête », « de genoux » et le « covid-19 » comme motifs répétés aux absences de sa fille

Tout comme ses frères, Manon\* s'effacera peu à peu, des activités de groupe qu'on lui proposera, se renfermant dans son cercle familial. Elle aura pu me confier à plusieurs reprises que « *c'est pas grave si j'sais pas lire et écrire, d'toute façon j'veux pas travailler, j'aurais un mari* ».

La rupture sociale qui s'est créée autour de la famille due aux divers confinements, n'a pas permis à cette jeune fille de renouer avec le monde scolaire et extérieur pour le moment, trop ancrée dans l'entre-soi de sa famille et sa culture. Malgré cette rupture, le service de prévention reste en veille auprès de cette famille, afin qu'elle ne fasse plus partis des « oubliés des confinements ».

**Charlène Piekarz, éducatrice spécialisée**

Avril 2022

\*Le prénom a été changé pour une question d'anonymat

## Notre séjour voile, du confinement au renversement

En août 2021, deux éducateurs ainsi qu'un groupe de cinq garçons, sont partis en mer, vivre l'aventure sur un voilier pendant 5 jours.

Les garçons sont connus et accompagnés individuellement par les éducateurs depuis plusieurs années, sur de l'accompagnement à la scolarité, auprès de la famille ou des frères et sœurs. Ces jeunes ont précédemment pu bénéficier d'un séjour éducatif et de plusieurs sorties collectives. Au cours de l'année 2021, une dizaine de jeunes et les éducateurs se sont rassemblés autour d'une démarche de projet dans le but de partir en séjour d'été. En effet, nous avons repéré un réel besoin chez ces jeunes de s'aérer, après de longues périodes de confinement. Le Covid-19 a laissé ses marques, comme un sentiment d'enfermement chez chacun et chacune.

Le projet s'est donc naturellement orienté pour un départ vers l'extérieur. À l'initiative des éducateurs, l'ARAWAK est présenté aux jeunes : il s'agit d'un vieux gréement, basé à Lormont. Pendant la préparation de ce séjour et à un mois et demi du départ, nous sommes soudainement contraints de changer l'ensemble de nos projets après l'annonce de l'impossibilité pour l'ARAWAK de naviguer. L'annonce de l'abandon du projet divise. Pour les jeunes filles, cela signe le renoncement au projet. Pour certains garçons, la frustration et la colère se manifestent contre les éducateurs. Finalement, après discussions et médiations, nous convenons de reconstruire avec les jeunes volontaires un tout nouveau projet dans le temps imparti.

Cinq jeunes et deux éducateurs mettent en place un nouveau séjour. Le départ est prévu le 26 juillet, sur un grand bateau à voile d'apprentissage qui accueillera l'ensemble du groupe depuis Brest vers les îles Bretonnes durant cinq jours. Il faut donc réserver des billets de train pour tout le monde. Nous prenons le train jusqu'à Brest puis un bus pour retrouver l'équipage à l'ABER-WRAC'H, dans le nord-ouest du Finistère.



Après de longues heures de trajet, les jeunes et les éducateurs sont fatigués mais heureux d'être enfin arrivés à bon port. Mais, surpris, l'équipage nous présente deux bateaux alors qu'il était convenu que nous soyons ensemble sur un seul et même bateau. Pas le choix, il faut s'adapter, c'est le maître mot de ce séjour. Nous formons deux groupes et nous partons rapidement en mer. Les jeunes et les éducateurs sont séparés pendant plusieurs heures de navigation intenses et douloureuses pour la plupart d'entre nous. Nous arrivons finalement après des vomis par-dessus bord, des cris et des pleurs. Les éducateurs peinent à soutenir les jeunes, à tenir le coup eux-mêmes.

Une fois amarré, l'équipe éducative tente de trouver du soutien auprès de l'équipage. Nous rencontrons un équipage peu à l'écoute. En réalité, pour les stagiaires et les capitaines il était question durant ce séjour d'expérimenter une navigation corsée. Il nous faut donc trouver un moyen de transformer ce séjour, allier l'envie de naviguer de l'équipage et les envies des jeunes (pêche, visites, temps calme, de repos pour se remettre du mal de mer...). Les souhaits des uns et des autres ne s'accordent pas. Notre mission de protection de l'enfance se traduit alors par l'objectivation et le réajustement des objectifs du séjour. A nous, éducateurs, de faire cette médiation difficile entre un groupe d'adolescents malades et un équipage peu pédagogique et communicant. Dans ces difficultés, les jeunes se soudent les uns aux autres, mais font aussi preuve d'une grande bienveillance et de soutien auprès des éducateurs. Ils font barrage à l'équipage, revendiquant leur mal-être sur le bateau : mal de mer, conditions de vie compliquées et surtout des rapports tendus avec l'ensemble de l'équipage qui ne prend pas le temps de les écouter et de les faire participer.

Grâce à la présence des stagiaires, nous parvenons toutefois à trouver une forme de compromis. Le séjour devient alors plus éducatif : les jeunes et nous-mêmes participons à la navigation, à la préparation des repas, à la pêche... Un hameçon se retrouve dans l'index d'un jeune, un détour par l'hôpital de Brest s'impose à nous. Les conditions de vies restent rudes malgré tout sur le bateau. Chacun d'entre nous et particulièrement les jeunes, devons faire preuve d'une capacité d'adaptation de tous instants. L'hygiène, le sommeil, faire ses besoins, le mal de mer, les activités, le téléphone, ... Tout le quotidien. Les humeurs sont chamboulées par cette expérience.

Nous avons visité l'île d'Ouessant, l'île Molène, Camaret, Roscanvel et Brest.



Finalement, après 4 jours en mer, nous décidons d'écourter notre expérience en mer et de réserver une nuit en auberge de jeunesse à Brest. Ce temps était nécessaire, il faut se reposer et remettre les pieds à terre avant le retour vers Bordeaux.

Sur le retour, nous discutons. Chacun se souviendra de ce séjour, dans les difficiles mais aussi dans bons moments, de ce que cette expérience a développé chez chacun et surtout les liens uniques que nous avons créés. Cela a été un séjour intense. Chacun d'entre nous s'est adapté et a participé à la vie collective dans des conditions de vie difficiles, astreignantes et fatigantes. Dans ce cadre, où éducateurs et jeunes se retrouvent dans les mêmes difficultés, la cohésion et la solidarité furent les éléments les plus marquant de ce séjour.

Les objectifs de ce séjour sont plus qu'atteints. Cependant, nous restons soucieux pour les prochains à venir, de proposer aux jeunes un cadre sécurisé et pédagogique.

**Maëlle LOISEAUX, éducatrice spécialisée**

Avril 2022

## Accompagnement éducatif individuel

### Quand la pérennité de l'accompagnement prend sens

*« La prévention spécialisée est une pratique sociale et éducative où le sujet est central : étant identifié non pas comme « usager » mais comme jeune ou adulte, il n'entre pas dans une catégorie particulière. Une démarche qui place donc le sujet comme acteur de son propre devenir et développe des actions plurielles, dans lesquelles les pratiques s'organisent sur la base de « situations partagées » de la plus informelle lors des premières rencontres, à la plus organisée, dans le cadre de projets. Dans les démarches d'accompagnement et de médiation, le sujet est premier acteur, l'éducateur de prévention spécialisée se situant plus soutenant et réassurant qu'en « intervenant ». La confidentialité et le respect de la vie privée du sujet sont fondamentaux, toute information le concernant n'étant communiquée à des tiers qu'avec son accord. »<sup>1</sup>*

#### ➤ HISTOIRE DE VIE

**« Paul\* est un jeune né en Afrique du Nord, il aborde une histoire familiale complexe qui laisse entrevoir une problématique abandonnique qui se réitère au fil de son enfance. Issu d'une naissance hors mariage, il a vécu l'abandon de sa mère dès la naissance. A l'âge de 12 ans il est confronté au rejet de son père. Parti vivre chez son grand père, c'est à 14 ans qu'il doit quitter le domicile, faute de pouvoir subvenir à ses besoins. Il est alors confronté à la rue et aux petits boulots. Plus tard, encouragé par un ami, avec la perspective d'obtenir de meilleures conditions de vie en France, il entame un parcours migratoire (en bateau) passant de l'Italie jusqu'à la France, avec comme destination finale Bordeaux. A son arrivée, il est livré à lui-même, sans soutien familial. »<sup>2</sup>**

S'en suit un parcours dans plusieurs MECS girondines et c'est à sa majorité qu'il souhaite rompre son contrat avec le foyer afin d'entreprendre une vie autonome. Grâce à ses différentes expériences dans la restauration, Paul\* a les ressources pour trouver un travail en tant que cuisinier et un logement décent sur Talence. Malgré cette rupture de parcours au sein de la MECS, Paul\* garde un lien fort avec les professionnels du foyer. Son éducatrice référente ne pouvant plus l'accompagner, elle nous a contacté pour que nous puissions être un relais, une équipe ressource pour son insertion générale.

Les débuts ont cependant été compliqué, Paul\* retrouvant une vie autonome, il ne voyait pas encore l'intérêt d'être de nouveau suivi par un éducateur. Il n'honora pas les premiers rendez-vous que sa référente MECS lui proposait pour venir à notre rencontre. Cependant, il accepta de venir à notre rencontre quelques temps plus tard. Nous lui avons expliqué quel était notre cadre d'intervention, que nous étions un service de protection de l'enfance, que nous travaillions sous couvert d'anonymat et de libre adhésion. Paul\* en a alors compris l'intérêt, cela n'enlevait rien à son envie d'autonomie et il serait bien l'acteur principal de son projet de vie.

#### **1. L'Accompagner vers une autonomie financière et administrative**

Paul\* étant dans une situation stable, il prit nos coordonnées pour faire appel à nous, au besoin. L'accompagnement ne démarra que plus tard. Paul ne comprenant que peu le français écrit et le langage de l'administration française, il est revenu vers nous qu'après avoir été licencié de son emploi, son titre de séjour n'étant plus à jour.

La situation étant délicate, nous élaborons deux orientations à court terme pour son projet d'accompagnement. La première étant de l'accompagner à renouveler son titre de séjour et lui permettre une meilleure compréhension du français avec des cours de FLE. Malheureusement, la crise sanitaire liée à l'arrivée du covid-19 en France a eu une incidence sur les délais de traitement des demandes de titres de séjour auprès de la préfecture de la Gironde et celle-ci prendra un retard de 3 mois. Pendant ce laps de temps, étant en situation irrégulière, il se couvrira de dettes, ne parvenant plus à payer son loyer et ses charges, il eut en plus, plusieurs amendes majorées pour « non-respect » du couvre-feu lors du confinement, etc.

Pour faire face, des rendez-vous ont été organisé avec les services sociaux de la mairie de Talence, des demandes d'aides financières via les « Fonds d'Aide aux Jeunes » ont été effectuées, lui permettant d'apurer une partie de ses dettes et de le maintenir dans son logement autonome.

Une fois son nouveau titre de séjour en main, nous entreprenons d'aller, à plusieurs reprises, directement en ville déposer des CV auprès des restaurateurs. Au-delà de la recherche de travail, ces moments me permettent de passer du temps avec lui, d'échanger sur son histoire de vie, ses hobbies mais aussi de partager qui je suis, en tant que personne, au-delà de mon statut de professionnel. Ces instants sont primordiaux pour tisser un lien de confiance avec lui. Sa situation est délicate, il accepte de me livrer des éléments de l'ordre de sa vie privé et intime pour que je puisse comprendre et l'accompagner au mieux dans son projet de vie.

Cette posture éducative me permet de m'éloigner de la posture de « sachant », pour entrer dans un espace de partage et de conseil. Passant d'un simple accompagnant social à un « accompagnant bienveillant ». Ainsi, la relation de confiance/éducative peut s'installer dans la durée.

Grace aux différentes recherches, il retrouve rapidement plusieurs activités dans la restauration. Cependant la crise sanitaire toujours présente, a impacté chacune de ses activités professionnelles. Les employeurs n'ayant pas de perspectives rassurantes pour les mois à venir, ils n'ont pas souhaité prolonger son contrat à la fin de ses périodes d'essais en CDI, ne lui proposant alors que des missions sans contrat. Sa situation restera très précaire mais le lien de confiance lui s'est renforcé.

## **2. Un état de santé psychologique qui se dégrade : place aux questionnements et à l'accompagnement vers le soin**

Lors de nos différentes rencontres, Paul\* me fait état de son isolement, il peut me dire qu'il ne fait que payer son loyer et chercher du travail, qu'il n'a pas de loisirs et qu'il n'a ni famille ni amis avec qui il peut passer du temps en dehors du travail. Il me livre que je suis la seule personne qui est là pour lui. Il me fait aussi part de certaines angoisses. Il me dit avoir l'impression d'être suivi, que des inconnus stationnent devant chez lui pour observer ses moindres faits et gestes. Ses propos qui s'apparentent à de la paranoïa m'alertent, mais n'ayant pas assez de recul je décide de le rassurer et l'apaiser, tout en évoquant la possibilité de l'accompagner à rencontrer un(e) psychologue qui pourra certainement l'aider à lutter contre son sentiment dépressif et canaliser ses angoisses. De mon côté, je questionne son ancien foyer, pour savoir s'ils ont déjà constaté des troubles psychologiques chez Paul\* durant son parcours chez eux. J'apprends qu'il n'a pas d'antécédents de cet ordre-là mais qu'il a toujours freiné les accompagnements vers le soin.

Son état psychologique étant préoccupant et l'association ayant la possibilité d'avoir des places pour le festival ODP de Talence, je lui propose de venir avec nous afin de passer un moment convivial, lui permettant d'avoir une parenthèse, une coupure au milieu de ses nombreuses difficultés. Ce moment est aussi important pour moi, d'un point de vue clinique, car cela me permet d'observer si les éléments paranoïdes sont toujours présents, s'il ressent des angoisses au milieu de toute cette foule et/ou avec la musique forte des concerts. Ce n'est pas le cas, je constate un jeune homme heureux de partager ce moment avec nous, savourant l'instant et ne laissant transparaître aucune angoisse. Cela me rassure et me laisse croire et espérer que ses angoisses sont derrière lui, liés à beaucoup de fatigue et un grand isolement.

Mais, quelques temps plus tard, arrive un premier incident. Alors que je suis en instance de travail de réunion clinique, je reçois un appel d'un inconnu m'expliquant qu'il est avec Paul\* vers Mérignac et qu'il l'a interpellé pour lui demander s'il pouvait m'appeler afin que je puisse venir l'aider. Ce monsieur m'explique que Paul\* semble désorienté, qu'il a pris la rocade sans le vouloir et qu'il faudrait venir le chercher parce qu'il ne sait pas rentrer seul.

La situation étant inquiétante, je quitte la réunion de service et le retrouve sur place. J'observe alors un jeune en état de choc, blanchâtre, qui semble épuisé et qui ne comprend pas ce qui lui est arrivé. Son discours est confus, il m'explique avoir été suivi par des voitures et des « chinois armés » sur la route et qu'il a pris la rocade pour leur échapper. Etant interloqué par la situation, je le rassure et je le ramène chez lui pour qu'il puisse se reposer. De mon côté je fais part à l'équipe éducative et à ma direction de ce qui vient de se produire.

A la suite de cet incident, l'équipe éducative estime qu'il est nécessaire d'orienter en priorité son projet d'accompagnement vers le soin en lien avec son état psychologique. Nous lui soumettons qu'il serait intéressant qu'il puisse rencontrer du personnel soignant, pour l'aider à apaiser ses angoisses. Ce à quoi il est favorable. Cependant, les semaines passent, Paul\* ne vient pas aux différents rendez-vous avec les psychologues que nous avons organisé. Le lien se distant et Paul\* s'absente parfois pendant quelques semaines, sans répondre à mes appels ni à son domicile.

Sa situation est évoquée régulièrement en réunion clinique et avec l'équipe éducative, les inquiétudes des professionnels sont vives et soulèvent plusieurs questionnements :

- Quelles solutions puis-je apporter à ce jeune ?
- Dois-je faire une enquête de voisinage quand je n'ai pas de nouvelles pour savoir s'il va bien ?
- Jusqu'où vont nos missions dans le cadre de la prévention spécialisée ?
- Quelle est la limite de notre action ?
- Ayant des inquiétudes mais n'étant pas devant des situations d'urgences face à ses angoisses, comment l'accompagner vers le soin par la voie « classique » ? Alors même qu'il n'est pas en capacité de se rendre à des rendez-vous en différés et que les prises de rendez-vous le jour même sont rarement possible.
- Comment l'accompagner vers le soin, dans le cadre de la libre adhésion, alors même qu'il semble réfractaire à cette idée ?
- Est-il en capacité de pouvoir décider ce qui est le mieux pour lui ?

Les semaines passent et Paul\* renoue peu à peu le lien mais seulement dans l'optique de l'aider à trouver du travail. Il semble aller bien et il ne voit pas l'intérêt de s'occuper de sa santé. Un projet d'accompagnement vers la garantie jeune est alors mis en place. C'est à ce moment-là qu'il nous informe du jour au lendemain, être parti à Marseille rejoindre une connaissance pour travailler pendant 2 mois. C'est ainsi que se termine l'année 2021.

A ce jour, Paul\* est rentré sur Bordeaux. Son état de santé psychique s'est malheureusement dégradé et nous avons dû procéder en urgence à une hospitalisation à la demande d'un tiers. Après quelques mois, il a retrouvé une autonomie avec un traitement adapté et je l'accompagne toujours en 2022... A suivre...

### ➤ RÉFLEXION

Cette situation est l'exemple même d'un accompagnement éducatif où la pérennité dans l'accompagnement est nécessaire et primordiale.

A leur majorité, ces jeunes ayant vécu un parcours de ruptures familiales et institutionnelles peuvent se retrouver seuls dans une nouvelle vie autonome, mais sont-ils assez armés pour l'affronter ? La marche n'est-elle pas trop haute ?

La prévention spécialisée peut-elle accompagner ces jeunes sortant de l'ASE<sup>3</sup> avant que la situation ne soit trop dégradée ? Comme une étape importante et nécessaire à leur émancipation future...

La prévention spécialisée pourrait-elle mieux communiquer auprès des associations de l'ASE, afin les jeunes accompagnés puissent avoir connaissances des ressources éducatives sur les territoires ?

### **A suivre...**

\*Le prénom a été changé pour une question d'anonymat

**Romain MARIO JALABERT, éducateur spécialisé**

Avril 2022

<sup>1</sup> Vie Sociale, Bernard Monnier : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2012-3-page-99.htm>

<sup>2</sup> Extrait d'un document professionnel relatant l'histoire de vie de Paul

<sup>3</sup> Aide Sociale à l'enfance

## LE PARTENARIAT

### ➤ Les partenaires locaux

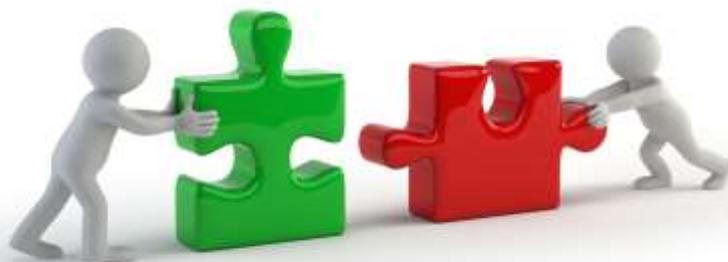
- ✓ Collèges et lycées de Talence
- ✓ Pôle territorial de Solidarité des Graves / Maison du Département des Solidarités de Talence
- ✓ Le Centre d'Animation Jeunesse
- ✓ Le centre social MixCité et l'atelier informatique « La Souris »
- ✓ Le centre social de Bagatelle
- ✓ Le centre de santé de Bagatelle
- ✓ Le Centre Communal d'Action Sociale
- ✓ Réagir
- ✓ Domofrance
- ✓ Aquitanis
- ✓ La mairie de Talence et ses services
- ✓ Le Programme de Réussite Educative
- ✓ La Mission locale des Graves
- ✓ L'association « Espoir pour tous »
- ✓ L'association « La Fringalerie »
- ✓ L'association « Tremplin-Gironde »
- ✓ L'association « Les Jardins de Raba »

### ➤ Les partenaires thématiques

- ✓ L'AFEV (accompagnement à la scolarité)
- ✓ CEID (information sur les addictions)
- ✓ La fondation de France (projet jeunesse)
- ✓ Le CEID (addiction)

### ➤ Les partenaires institutionnels

- ✓ Les autres associations de prévention spécialisée de la Gironde
- ✓ Le CNLAPS
- ✓ L'Aide Sociale à l'Enfance
- ✓ Le Conseil Départemental et ses services
- ✓ Le service social de l'Education Nationale
- ✓ La Préfecture de la Gironde
- ✓ La Métropole
- ✓ L'EPIDE
- ✓ Le CIO
- ✓ La CAF
- ✓ Le Pôle emploi
- ✓ Le CHU de Bordeaux



## 4. Bilan social 2021

### LA DEMARCHE QUALITE DU SERVICE

Depuis plusieurs années, l'Association Frédéric Sévène conduit une démarche d'amélioration de la qualité du service. Cette année, plusieurs chantiers ont été mis en œuvre dans ce cadre.

#### ➤ Le prolongement du plan de continuité d'activité en situation de crise pandémique

L'année 2021 a continué à être impactée par la crise sanitaire débutée en 2020. La Présidente de l'Association Frédéric Sévène, son Conseil d'Administration et son Directeur ont donc pris un certain nombre de décisions qui devaient allier la question des droits, à savoir la nécessité de protéger les salariés du service face au risque de contamination ; et des devoirs : ceux de continuer à assurer sa mission de prévention spécialisée auprès de son public. La continuité de son action était d'autant plus importante durant cette situation de crise prolongée qu'elle a nécessité un surplus d'information, d'explication, d'orientation et de soutien pour les jeunes et leurs familles qui peuvent se révéler encore plus vulnérables dans la situation extrême que nous avons traversée.

Pour cela, en 2021, un nouveau plan de continuité d'activité s'appuyant sur le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de la Covid-19, a été mis en place, afin de s'adapter au plus près de l'évolution sanitaire, législative et réglementaire. Le plan de continuité d'activité permet de proposer un cadre d'intervention opérationnel, permettant aux salariés de continuer à assurer leur mission en toute sécurité.

- **3 avril 2021** : Plan de continuité d'activité de l'Association Frédéric Sévène -Version n°7- Phase de restriction et de télétravail

#### ➤ La mise en place du Compte Rendu de Mission

En 2020, Le Compte-rendu de mission (CRM) a fait l'objet d'une refonte à partir d'un travail avec le cabinet LORCOLSIM porté par le Département de la Gironde.

Depuis 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce CRM est devenu opérationnel pour le service. Il permet ainsi de mieux rendre compte du travail éducatif auprès des jeunes à la fois dans l'accompagnement individuel mais aussi dans les actions collectives et le travail de rue.

Il permet également de mieux répondre à la dimension 5 (Organisation du service) dans le plan d'amélioration continue de la qualité 2020-2025.

En effet, le CRM permet de mettre en place sous la forme de fiche individualisée (uniquement à usage interne), une meilleure formalisation des projets personnalisés des jeunes, notamment sous la forme d'un suivi des observations faites sur les jeunes et des accompagnements dont il bénéficie de manière systématique et régulière. Il formalise également les objectifs d'accompagnement et les indicateurs qui permettent leurs évaluations.

## ➤ La mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels

Le document unique est un outil essentiel pour mener à bien une démarche de prévention vers l'amélioration de la qualité de vie au travail. Il permet de connaître les risques précis connus et supportés par les salariés. Il identifie et évalue l'ensemble des situations de travail à risques pour chaque poste et facilite donc l'identification des mesures de prévention les plus adaptées, visant à la réduction ou à l'élimination des risques.

L'évaluation est une démarche continue dans l'association, et le document unique fait l'objet de mises à jour annuelle systématique, mais aussi dès qu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

Sa mise à jour annuelle a eu lieu le 17 novembre 2021.

## ➤ La refonte du site internet de l'Association

En 2021, le site internet de l'Association et du service a été réactualisé afin de mieux répondre aux besoins d'information et de communication nécessaires sur nos missions et nos actions.

<https://www.fredericsevene.fr/>



Le site internet permet également de répondre à la Dimension 3 (Qualité prestations) dans le plan d'amélioration continue de la qualité 2020-2025. Il s'agit ici de mieux organiser l'information des personnes et des partenaires sur les missions du service et sur son offre de services, à travers le support d'information accessible que constitue ce nouveau site.

Parallèlement, de nouvelles plaquettes de présentation à destination des jeunes ont été élaborées afin de répondre à la Dimension 4 (Droits et liberté des usagers). Il s'agit ici de mieux répondre au besoin d'information des jeunes et de renforcer la connaissance sur les principes d'interventions et les droits et libertés de l'utilisateur au sein de l'Association Frédéric Sévère.



### ➤ La mise en place des bulletins de paie dématérialisé

A partir de janvier 2021, a été proposée aux salariés de l'Association une solution de dématérialisation et de coffre-fort numérique par l'entreprise eDocGroup. Il s'agit de transmettre aux salariés qui le souhaitent leurs bulletins de salaires en format dématérialisé et certifié dans des coffres-forts numériques sécurisés personnels.

Chaque salarié bénéficie ainsi gratuitement et à vie d'un coffre-fort numérique personnel pour :

- ✓ Visualiser son bulletin de salaire dès la réception du virement
- ✓ Centraliser ses documents RH ainsi que ceux à titre privé, grâce aux collecteurs de factures



En 2021, 72% des salariés ont demandé à bénéficier de ce service proposé par l'Association.

### ➤ L'actualisation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

En 2021, une fiche a été actualisée dans l'onglet documentation sur le serveur de l'équipe éducative selon le cadre national de référence de la Haute Autorité de la Santé en date du 12 janvier 2021.

Il s'agit de :

- **Evaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger -Trame pour le recueil des informations préoccupantes-**

## ➤ Mise en place de coffres-forts numériques pour les usagers

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité d'accompagnement, l'équipe éducative propose aux jeunes accompagnés la mise en place d'un coffre-fort numérique.

Logo de l'Association Frédéric Sévère

**FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR LA CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES DANS UN COFFRE-FORT NUMÉRIQUE PERSONNALISÉ**

A REMPLIR SOUS SEUL EN LETTRES CAPITALISÉES

Je soussigné(e) (nom et prénom) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Si la personne est mineure :

Représentant légal ou tuteur de l'enfant (nom / prénom de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Et agissant en tant que [père / mère / autre personne] : \_\_\_\_\_

Enfant né(e) le : \_\_\_\_\_

Notaire l'Association Frédéric Sévère, de la 256 Rue Frédéric Sévère - 33800 Talence, à conserver mes données personnelles (Pièces d'identité, diplôme, ...) dans un coffre-fort numérique personnalisé et sécurisé et/ou les données personnelles de la personne mineure dont je suis le représentant légal ou le tuteur.

L'Association Frédéric Sévère s'engage à conserver les données d'accès à ce coffre-fort numérique personnalisé à des fins d'accompagnement éducatif et uniquement pour la durée de cet accompagnement. À l'issue de celui-ci, ces informations seront alors détruites de notre base de données.

Date / lieu : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Ce dispositif gratuit mis en place par le biais de l'opérateur Digiposte permet aux jeunes la sécurisation dématérialisée de leurs documents personnels ou professionnels, afin de faciliter l'ensemble des démarches administratives dans leurs parcours d'autonomisation.

Le service reçoit l'autorisation du jeune pour conserver l'accès au coffre-fort durant toute la durée de son accompagnement. Mais aucun accès n'est possible par l'éducateur sans la présence et le consentement effectif du jeune.

## Focus sur le service comptabilité

### Note sur la comptabilité en prévention spécialisée

Tout commence par la présentation au Département d'un budget prévisionnel construit autour des projets et activités éducatives à l'étude d'une réalisation future. Chaque année, après approbation du budget prévisionnel, Le Département nous attribue une dotation globale qui nous permet de fonctionner.

Le suivi régulier d'un contrôle budgétaire nous aide à répondre au mieux au financement de l'activité de l'association.

L'élaboration de tableaux de bord nous permettent d'optimiser, tout au long de l'année, la situation financière au service de la réalisation des projets et activités.

Le budget prévisionnel se finalisera par « le compte administratif », en réponse aux prérogatives légales du Département, et par les comptes annuels « Bilan, Compte de résultats et annexes qui complètent les informations données », selon les Principes Comptables applicables en France et conformes à la liste des comptes du Plan Comptable des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux Privés. Ils ont été établis dans le respect des principes : de prudence, de continuité, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices, d'intangibilité du bilan d'ouverture et de bonne information.

Le contrôle budgétaire et les tableaux de bord viendront compléter et adapter une comptabilité au service de la prévention spécialisée.

**Marie-France AMORENA, comptable**  
Avril 2022

## BILAN GRH DU SERVICE

### ➤ Les mouvements du personnel

Au cours de l'année 2021, l'association Frédéric Sévène a connu plusieurs mouvements de personnel :

- Arrivée de Arielle COZIC, secrétaire de direction en remplacement de Stéphanie BATHELET
- Départ de Sylvain BARRIEU, éducateur spécialisé
- Départ de Olivier ECKERT, éducateur spécialisé
- Arrivée de Tatiana MAILLIARD, secrétaire de direction, en remplacement maternité de Arielle COZIC
- Arrivée de Maëlle LOISEAUX, éducatrice spécialisée en remplacement d'Olivier ECKERT

### ➤ Les arrêts de travail

Période	Service éducatif		Service support		Totaux	
	Nb jours	Nb salariés	Nb jours	Nb salariés	Jours	Nb Salariés
<b>1<sup>er</sup> Trimestre</b>	11	3	11	1	22	4
<b>2<sup>e</sup> Trimestre</b>	13	1	17	1	30	2
<b>3<sup>e</sup> Trimestre</b>	44	1	0	0	44	1
<b>4<sup>e</sup> Trimestre</b>	16	4	0	0	16	4
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>5</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>112</b>	<b>6</b>

### Evolution des arrêts de travail sur 3 ans



### ➤ Le dialogue social avec le CSE

Le dialogue social a perduré durant toute l'année 2021. Ainsi, 7 réunions du CSE ont été organisées durant cette année.

Les prérogatives générales du CSE	Les missions spécifiques du CSE
Représenter les salariés	Gérer les œuvres sociales
Veiller à la santé et la sécurité des salariés	

## ➤ Les actions de formation

L'association Frédéric Sévène, comme chaque année, cherche à développer une politique de formations pluriannuelles. En 2021, les actions de formation collectives et individuelles permettant d'adapter ou développer les compétences des salariés, ont été difficiles à organiser en présentiel. Plusieurs de ces formations prévues sur le plan de développement des compétences 2020 ont été annulées par les organismes de formation eux-mêmes.

Les principales actions ont été les suivantes :

### **Formations individuelles :**

- Formation CAFERUIS organisée par l'IRTS Talence - pluriannuel : Sylvain BARRIEU
- Formation à l'utilisation du logiciel « G.R.H. - Atelier paramétrage paie 2021 » organisée par EIG Sud-Ouest en janvier 2021 : Marie-France AMORENA
- Formation à l'utilisation du logiciel « G.R.H. - DSN FCTU et SADV » organisée par EIG Sud-Ouest en décembre 2021 : Marie-France AMORENA
- Formation « Représentants du personnel » organisée par l'Université de Bordeaux en novembre 2021 : Philippe ERESUE
- Formation « Face aux défis, la prévention spécialisée se (ré)invente » organisée par la CNAPE en novembre 2021 : Charlène PIEKARZ
- Formation « TOSA WORD & EXCEL » organisé par le Greta en octobre et novembre 2021 : Arielle COZIC

### **Formations collectives :**

- E-colloque « Les violences faites aux femmes » en avril 2021 : Audrey BESSON, Olivier ECKERT et Maëlle LOISEAUX
- 



## 5. Perspectives 2022

Le bilan 2021 est également le moment de flécher quelques grands chantiers qui se profilent déjà pour l'année 2022.

- ✓ La recherche-action initiée fin 2020 et intitulée « Paysage et espace de la prévention spécialisée au prisme du genre » va se terminer avec une action d'expérimentation participative sur le terrain. Son objectif est la co-construction à partir d'un chantier éducatif avec des jeunes qui se déroulera du 25 au 28 avril 2022, d'un aménagement urbain inclusif dans l'espace public sur un quartier et d'observer les effets produits sur les pratiques dans l'espace public.

L'enjeu est ici d'impliquer les jeunes dans la construction de leur propre cadre de vie inclusif tout en leur apportant des connaissances techniques autonomisantes et capacitanes.

- ✓ En 2022, l'Association Frédéric Sévène fêtera ses 60 ans d'existence « 1962-2022 ». Cet anniversaire sera l'occasion de revenir sur l'historique des actions menées, tout en se projetant sur les enjeux des prochaines années concernant la mission de prévention spécialisée sur le territoire de Talence.
- ✓ 2022 sera l'année de la réécriture du projet de service 2023-2027. Il s'agira notamment de pouvoir intégrer les données liées au nouveau référentiel HAS, qui servira de socle aux prochaines évaluations des établissements médico-sociaux et permettra la mise en conformité de notre structure. Intégrer d'ores et déjà ces nouvelles notions dans notre projet à 5 ans serait une plus-value pour notre service en vue de son activité et de son évaluation future.
- ✓ Plus globalement, notre service devra s'approprier cette nouvelle procédure d'évaluation nationale des établissements médico-sociaux. En effet, depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la Haute Autorité de la Santé. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer :

- Une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS basé sur un référentiel unique d'évaluation de la qualité ;
- Un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations.

Ce nouveau référentiel national est structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes. Ces thématiques identifiées par les groupes de travail s'articulent autour de :

- La bientraitance et l'éthique
- Les droits de la personne accompagnée
- L'expression et la participation de la personne accompagnée
- La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- L'accompagnement à l'autonomie
- L'accompagnement à la santé
- La continuité et la fluidité des parcours

- La politique des ressources humaines
- La démarche qualité et gestion des risques

On retrouve l'ensemble de ces thématiques au sein des trois chapitres qui structurent le référentiel :

- La personne,
  - Les professionnels,
  - L'ESSMS.
- ✓ Sur un plan administratif, notre service devra poursuivre en 2022 son travail d'optimisation du travail administratif et comptable en traitant des questions pratiques mais essentielles comme l'archivage physique et numérique, la numérisation des dossiers administratifs et l'optimisation des compétences sur l'utilisation du logiciel comptable EIG.

# Annexes

# Conseil d'administration 2021

## Membres du Bureau

---

<b>Madame Noëlle FREDEFON</b>	Présidente
<b>Monsieur Patrick LOUBET</b>	Vice-Président
<b>Madame Claire ZANOTTI</b>	Trésorière
<b>Monsieur Jean KOMOROWSKI</b>	Trésorier adjoint
<b>Monsieur Patrice RICARD</b>	Secrétaire
<b>Madame Marie OLAZCUAGA</b>	Secrétaire-Adjointe
<b>Monsieur Jean-François LAROSE</b>	Membre

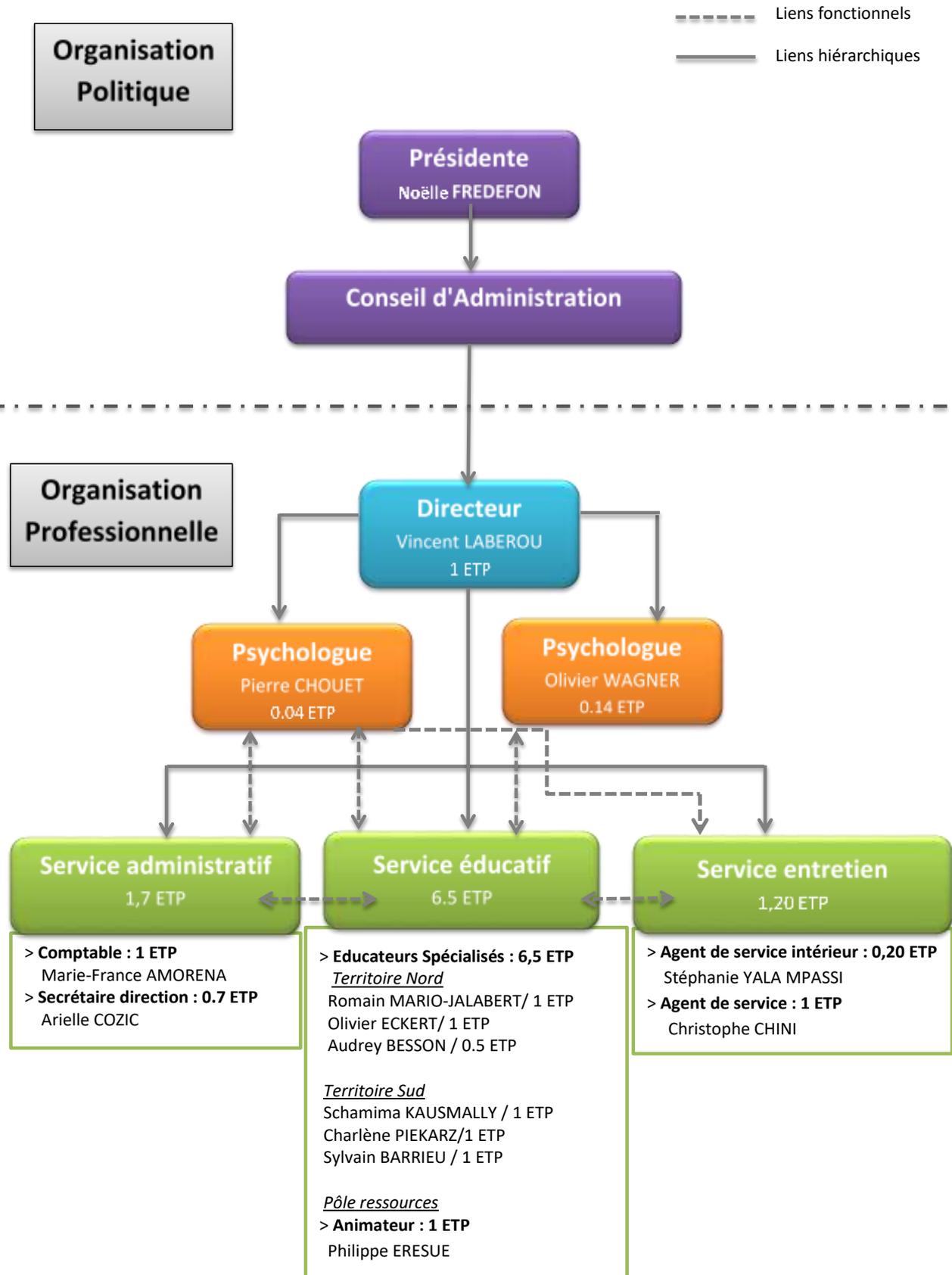
## Membres de droit

---

<b>Madame Sandrine CERVELLE</b>	Directrice - D.J.E.C.
<b>Madame Maud DUMONT</b>	Conseillère Départementale du canton de Talence
<b>Monsieur Philippe DUCAMP</b>	Conseiller Départementale du canton Porte du Médoc



# Organigramme 2021



# Revue de presse 2021

# Talence : une association primée pour son étude sur le « non-droit » des femmes dans l'espace public

Lecture 1 min



Les lauréats du prix réunis au Dôme, à l'occasion de la Journée des droits des femmes. © Crédit photo : Stéphane Larigue / SUD OUEST

Par Sudouest.fr Bordeaux

Publié le 08/03/2021

Mis à jour à 19h04

**S'ABONNER**

## Frédéric-Sévène travaille sur la façon dont les femmes sont écartées de l'espace public

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la préfète de la Gironde Fabienne Buccio a remis un prix régional à l'association de prévention Frédéric-Sévène, ce lundi 8 mars, au Dôme de Talence, pour son travail mené sur la place des femmes dans l'espace public du quartier de Raba.

Des étudiantes de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Ensap) se sont attelées, avec le concours d'éducateurs de l'association et d'universitaires, à un « diagnostic territorial genré » dans la cité talençaise. Car si l'espace public est souvent l'apanage des hommes, ce « non-droit des femmes est exacerbé dans les quartiers populaires », note Vincent Labérou, directeur de Frédéric-Sévène.

Cheminements dans le quartier, « qualités paysagères » de certains équipements non sans « incohérences », accent à mettre sur « l'événementiel » qui a mérité de voir les femmes se réapproprier l'espace public : autant d'enseignements qui constituent une base de réflexion pour de futurs aménagements. « Il faut aller loin, jusqu'à la réalisation de ces projets », a encouragé Fabienne Buccio, avant de remettre le prix, doté de 5 000 euros, à Noëlle Fredefon, présidente de l'association.

## Société | Talence : quelle place occupent les femmes dans l'espace public ?



Tout est parti d'un constat fait par l'association Frédéric Sévène dans le collège Henri Brisson, à Talence. L'association, qui accueille et accompagne les jeunes en risque de marginalisation, a mené une étude dans l'établissement, sur l'appropriation de la cour de récréation par les élèves. Le constat est clair : les garçons occupent la majorité, pour ne pas dire la totalité, de l'espace, tandis que les filles restent en périphérie. Cette étude, l'association Frédéric Sévène et ses médiateurs l'ont menée à plus grande échelle, dans quatre quartiers de Talence.

« Quand on est une adolescente ou une jeune adulte, on a du mal à s'approprier la rue ». C'est le constat que fait l'association Frédéric Sévène par l'intermédiaire de son directeur, Vincent Labérou. Ces difficultés à investir l'espace public sont liées, d'après lui, à plusieurs facteurs : la sécurité et les stéréotypes. « Elles veulent se protéger du harcèlement, d'abord, et puis elles sont aussi face à une idée reçue, selon laquelle les femmes ne traînent pas dans la rue », précise Vincent Labérou.

Afin de vérifier ce constat, l'association Frédéric Sévène a mené en janvier un diagnostic « genré » de l'occupation de plusieurs quartiers politiques de la ville (dits « prioritaires ») de Talence : Crespy, la Médoquine, Raba et Thouars. Cette étude a été réalisée au mois de janvier par des étudiants paysagistes de l'école d'architecture de Talence (ENSAP Bordeaux), en lien avec des enseignants chercheurs du CNRS.

### « Elles sont trop intelligentes pour rester dans la rue » - un habitant

Dans un zoom sur le quartier de Raba, au dessus du bois de Thouars, deux étudiantes de l'ENSAP nous expliquent comment elles ont procédé. Elles sont d'abord allées à la rencontre d'habitants du quartier talençais, pour les interroger sur la place de la femme dans la rue. « Elles passent leur temps au supermarché. Elles sont trop intelligentes pour rester dans la rue. Elles sortent peu », ont-elles entendu.

Les étudiantes se sont ensuite postées à des lieux stratégiques du quartier, pour observer les déplacements et agissements des habitant.e.s à divers moments de la journée. Elles ont ainsi découpé le territoire en plusieurs secteurs : à proximité de la tour 1 avec la plaine des sports, autour de la tour 2 avec les jardins familiaux, enfin

entre les tours 3 et 4, où se trouvent notamment commerces et associations. « Ce que nous avons remarqué c'est que les femmes ne veulent pas se balader dans le quartier, même à plusieurs. Quand elles le font, elles ne se posent jamais, mais de manière générale, elles pratiquent peu les espaces du quartier », notent les étudiantes.

## Des propositions pour réinvestir l'espace public

Fortes de ces observations, les étudiantes de l'école d'architecture se sont attaquées à la phase suivante de l'étude : proposer des actions pour permettre aux femmes de réinvestir l'espace public. Actions qui seront menées dans les semaines à venir. « Il faudrait avant tout poursuivre le diagnostic que nous avons effectué sur le long terme, pour inclure la saisonnalité notamment », affirment-elles. Les jeunes femmes proposent également la mise en place d'événements. « En consultant des images d'archives de la Ville, on s'est rendu compte que les femmes avaient une place importante lors de soirées dans la rue, comme pour les fêtes de la Saint-Jean ».

Une autre proposition, plus fédératrice : les chantiers participatifs. Les étudiantes se sont basées sur des travaux déjà menés par le [collectif bordelais de création urbaine « Bruit du frigo »](#) à Dax notamment. Jeanette Ruggieri, représentante de Bruit du Frigo, croit aux chantiers participatifs pour faire revenir les femmes dans la rue. « Au delà de l'occupation de l'espace, cela permet aux femmes de s'exprimer sur une activité où elles sont, en général, moins présentes », affirme-t-elle. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'association Frédéric Sévène a été distinguée par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du programme « 1 000 possibles ».

Yoan Denéchau

*Crédit Photo : YD*

*Publié sur [aqui.fr](#) le 09/03/2021*

*[Url de cet article](#)*